

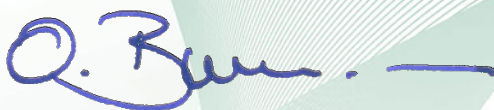
# (1) CERTIFICAT

- (2) N° du certificat : **ZP/B031/25-PZ**
- (3) Produit: **Dispositif d'ancrage type A  
Type: ABS-Lock® Falz H**
- (4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**
- (5) Adresse: **Gewerbering 3, 47623 Kevelaer, Allemagne**
- (6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.
- (7) L'organisme de certification de DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 25-035.
- (8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme  
**DIN EN 795:2012** **DIN CEN/TS 16415:2017**
- (9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.
- (10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.
- (11) Ce certificat est valide jusqu'au 06.03.2030.

DEKRA Testing and Certification GmbH  
Bochum, le 07.03.2025

Signé : Brumm  
Gérant

Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.  
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.



Gérant



## TRADUCTION

(12) Annexe à

(13) **Certificat**  
**ZP/B031/25-PZ**

(14) 14.1 Objet et type  
Dispositif d'ancrage type A  
Type : ABS-Lock® Falz H

### 14.2 Description

Le dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® Falz H (Fig. 1) sert à protéger un maximum de trois personnes contre les chutes de hauteur. L'installation se fait sur des supports en bois suffisamment solides.

Le corps de base rond (Ø 258,5 mm) est percé de 15 trous (Ø 6,5 mm) pour recevoir les éléments de fixation et d'un trou central (Ø 16,2 mm) pour recevoir l'œillet. L'œillet est une plaque pliée et rotative (t = 3 mm) comportant deux évidements. L'un des évidements (Ø 16,2 mm) est destiné à recevoir la vis hexagonale M 16 et à relier l'œillet au corps de base, l'autre évidement (Ø 30 mm) sert de point d'attache pour l'équipement de protection individuelle de l'utilisateur contre les chutes de hauteur.

Le dispositif d'ancrage est fabriqué dans un matériau résistant à la corrosion et est destiné à une charge parallèle à la surface.

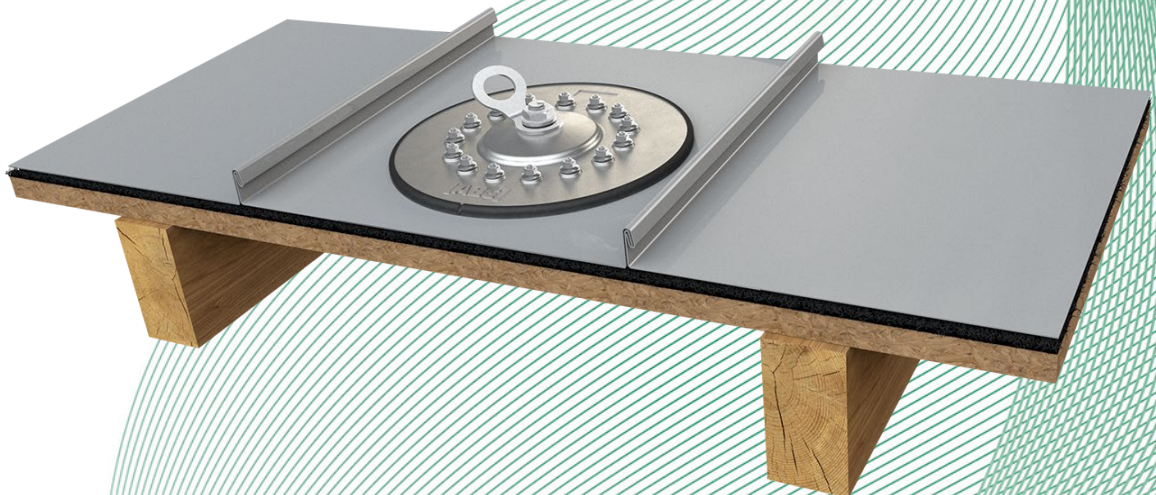


Fig. 1 Dispositif d'ancrage, type: ABS-Lock® Falz H

(15) Rapport

PB 25-035, 07.03.2025